

PROCES VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 18 JUIN 2025 A 19H30
(DATE DE CONVOCATION : 12 JUIN 2025)

Présents : Nathalie BERTILLON, Céline COPUR, Christine GAVAND TUPINIER, Hervé GUINOT, Gérard HERRMANN, Yves LAPLACETTE, Monique LEMAIRE, Emanuela PALHEIRO, Patrick PARISE

Excusé : Alain GROSDÉMANGE, pouvoir à Monique LEMAIRE

Absent : Michael LEGRAND

Secrétaire : Monique LEMAIRE

Ordre du jour

0. Approbation du précédent procès-verbal
1. Installation antenne SFR
2. Subvention à l'association du Musée Bourguignon pour la préservation des véhicules militaires
3. Avis conforme de la désignation des zones ZAER (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables)
4. Transfert licence IV communale au Golden Coast Festival les 5, 6 et 7 septembre
5. Opération « Derrière les jardins » : approbation du CRAC au 31/12/2024
6. Point sur les travaux du nouveau local commercial
7. Point sur les dommages occasionnés par les pluviales au domaine de Gouville
8. Informations et questions diverses

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le point n°5 sera traité en premier par Monsieur Yves LAPLACETTE qui ne peut pas, pour raison personnelle, rester pour l'ensemble du conseil (départ à 20h05).

⇒ ***Préambule***

Monsieur le Maire apporte à l'Assemblée des éléments sur les circonstances du décès de Valentine survenu dans l'espace public. Les élus renouvellent leurs condoléances à la famille et le soutien de la municipalité.

0- Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents.

1- Installation antenne SFR

Monsieur le Maire fait part de la demande de SFR pour l'installation d'une antenne pour la téléphonie mobile. Il nous est proposé 2 emplacements sur les parcelles cadastrées AM 114 et AK 138. Après débat, la parcelle AM 114 a été retenue pour permettre de réaliser des études de faisabilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'accord de principe par 8 voix POUR et 1 ABSTENTION (Christine GAVAND TUPINIER).

2- Subvention à l'association du Musée Bourguignon pour la préservation des véhicules militaires

Dans le cadre de la cérémonie du 11 novembre, Monsieur le Maire informe les élus de la possibilité d'avoir la présence des membres bénévoles de « l'association du Musée Bourguignon pour la préservation des véhicules militaires » en habits d'époque pour animer cette manifestation. Après débat il est proposé une subvention de 250€ pour soutenir cette association.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal, par 09 voix pour, émet un avis favorable au versement de la subvention.**

3- Avis conforme de la désignation des zones ZAER (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables)

La Préfecture de Côte d'Or demande le recueil de l'avis conforme de la commune afin de prendre un arrêté délimitant les ZAER (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables) sur le territoire de la commune au nombre de 6 validées par le conseil municipal le 8 février 2024.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal, par 09 voix pour, valide les 6 de zones ZAER.**

4- Transfert licence IV communale au Golden Coast Festival les 5, 6 et 7 septembre

Pour l'organisation du Golden Coast Festival de septembre 2025, les organisateurs sollicitent le transfert de la licence communale pour la durée du festival.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal, par 09 voix pour, accepte le transfert de licence IV pour les 3 jours du festival.**

5- Opération « Derrière les jardins » : approbation du CRAC au 31/12/2024

Monsieur Yves LAPLACETTE présente le compte-rendu annuel à la collectivité (CRAC) au 31/12/2024. L'opération affiche une trésorerie positive et un budget prévisionnel équilibré, sans toucher à la réserve foncière.

Il précise que 3 lots de la 1^{ère} tranche restent invendus. Les travaux de viabilisation de la 2^{ème} tranche débuteront au 2nd semestre 2025 et seront poursuivis des travaux définitifs de voirie de la 1^{ère} tranche avant la fin de l'année.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

6- Point sur les travaux du nouveau local commercial

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le cabinet d'architecture ARNAUD – ALQUIER va prochainement déposer des dossiers d'Autorisation de Travaux (pour l'accessibilité), de Déclaration Préalable de travaux (pour la façade) et de demande pour l'installation d'une enseigne. Suite à une interrogation de Monsieur Alain GROSEMANGE concernant la gestion du futur bar/restaurant, Monsieur le Maire précise que cela fera l'objet d'une information lors du prochain conseil municipal.

7- Point sur les dommages occasionnés par les pluviales au domaine de Gouville

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite aux dégradations récurrentes occasionnées par les eaux pluviales de la commune qui interviennent sur le domaine de Gouville, une étude est en cours par les services de Dijon Métropole pour entreprendre les travaux nécessaires pour éviter toutes récidives. La gestion des eaux pluviales relevant de la compétence de la Métropole, la commune n'aura pas à financer ces travaux.

8- Information et questions diverses

- Point a été fait pour l'organisation des journées des 13 et 14 juillet

Séance levée à 21h00

**Le Maire,
Gérard HERRMANN**

**La Secrétaire,
Monique LEMAIRE**